

Sanction pour un salarié qui ne fait pas de volontariat

Par **Adrien23**, le **18/04/2019** à **22:01**

Bonjour

Actuellement dans ma société le travail du samedi est sur la base du volontariat

A ton le droit de sanctionner un salarié qui n'a fait aucun samedi, ou de récompenser au détriment de celui-ci ceux qui ont fait des samedi ?

Merci de vos réponses

Cordialement

Par **pragma**, le **18/04/2019** à **22:42**

Bonjour

Quel type de sanction évoquez vous ?

L'employeur peut effectivement récompenser ceux qui font preuve de présence le samedi.